

*Communiqué sous strict embargo jusqu'au 3 juin 5h du matin  
(y compris sur les réseaux sociaux)*

## **Baromètre de la finance solidaire Finansol / La Croix 2018 – La finance solidaire continue sur une belle dynamique de croissance !**



Paris, le 3 juin 2019 – *Après une année 2017 record, la finance solidaire poursuit sa croissance ! Avec une collecte d'1 milliard d'euros, l'encours de l'épargne solidaire se rapproche des 13 milliards d'euros en 2018 (+ 8,7%).*

*Malgré un environnement défavorable au développement des ressources (mauvaise conjoncture pour les marchés financiers, suppression de l'ISF), 2018 est une nouvelle très bonne année pour la finance solidaire, l'adhésion croissante des épargnants et des investisseurs. C'est ce que révèle le 17<sup>ème</sup> Baromètre de la finance solidaire Finansol/La Croix, publié dans le quotidien du 3 juin.*

« Malgré un contexte financier général plutôt morose, la finance solidaire tire une nouvelle fois son épingle du jeu en voyant ses encours progresser fortement Ceci démontre à la fois l'engouement croissant des français pour placer leurs économies au service de projets d'utilité sociale, mais aussi l'engagement fort de tous les acteurs que Finansol fédère : entreprises sociales, financeurs solidaires, acteurs financiers et établissements bancaires... pour promouvoir la finance solidaire et innover en matière de produits et de services» souligne **Patrick Sapy, Directeur de Finansol.**

### **Encore une belle année pour la finance solidaire !**

L'attrait pour la finance solidaire ne faiblit pas, comme le démontrent les résultats du 17<sup>ème</sup> Baromètre de la finance solidaire Finansol/La Croix. En effet, les Français sont toujours plus nombreux à vouloir donner du sens à leur argent.

Si 2017 était l'année de tous les records, 2018 n'est pas en reste ! **Une collecte d'1 milliard d'euros, un encours qui se rapproche des 13 milliards d'euros, un taux de croissance de 8,7% et 423 000 souscriptions supplémentaires (+ 7,7%).** La dynamique de fond en faveur de la finance solidaire s'est poursuivie cette année encore, en dépit des aléas financiers et réglementaires.

	En 2018, en €	Evolution en % par rapport à 2017
<b>Encours global de l'épargne solidaire</b>	<b>12,56 milliards</b>	<b>+ 8,7 %</b>
<b>Epargne bancaire solidaire</b>	<b>3,92 milliards</b>	<b>+ 8,2 %</b>
<b>Epargne salariale solidaire</b>	<b>7,99 milliards</b>	<b>+ 8,3 %</b>
<b>Epargne collectée par les entreprises solidaires</b>	<b>0,65 milliards</b>	<b>+ 16,8 %</b>

Source : Finansol

Par ailleurs, en 2018, la finance solidaire a permis de générer des résultats remarquables en matière d'impact, notamment :

- de créer / consolider **48 000 emplois**,
- d'accueillir **3 500 personnes** dans des logements ou places d'hébergement (EHPAD...),
- de soutenir près de **70 acteurs du développement économique dans pays du sud**,
- de produire l'énergie nécessaire à la consommation électrique (hors chauffage) de près de **22 600 foyers**.

## Une dynamique de promotion commerciale sur l'épargne bancaire solidaire et le succès de l'épargne salariale solidaire comme moteurs de croissance

« Comme l'an passé, l'épargne salariale solidaire et l'épargne bancaire solidaire affichent des taux de croissance annuels similaires et restent les deux principaux moteurs de croissance de l'épargne solidaire en volume. Toutefois, les facteurs de croissance de ces deux canaux sont différents. Si l'un continue de tirer parti des incitations réglementaires de la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008 (épargne salariale solidaire), l'autre bénéficie d'un engagement plus appuyé des établissements financiers dans la promotion de leurs placements solidaires (épargne bancaire solidaire). » analyse Frédéric Fourier, Responsable de l'Observatoire de la finance solidaire chez Finansol.

Ces bons résultats s'expliquent en partie par une plus forte mobilisation commerciale des établissements financiers. Ces derniers se mobilisent de plus en plus pour promouvoir leurs placements solidaires auprès de leurs clients. **C'est ainsi que l'encours de l'épargne bancaire solidaire a atteint 3,9 milliards d'euros (+ 8,2%)** et représente près d'un tiers des encours d'épargne solidaire (29,6%).

Certains réseaux bancaires et financiers ont, notamment, été particulièrement actifs et montrent des résultats très positifs (cf. encadré de droite).

### Le FCP « Mirova Emploi France » (réseau Caisse d'Epargne)

- Premier placement bancaire en termes de souscriptions (1 épargnant sur 4)
- L'encours du fonds est passé de 10,4 à 150,3 millions d'euros de 2015 à 2018

La hausse de l'encours de l'épargne solidaire s'appuie également sur **la bonne santé de l'épargne salariale solidaire, dont l'encours atteint 8 Mds€ (+ 8,3%)**. Elle reste cette année encore le premier canal de collecte de l'épargne solidaire, en concentrant près des deux tiers des encours totaux (61,1%).

Comme depuis plusieurs années, l'épargne salariale solidaire continue de bénéficier des effets de la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008. Depuis son entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2010, ses encours ont été multipliés par 8 en 9 ans ! A ce jour, cette disposition réglementaire ne présente pas de signes d'essoufflement.

## Des résultats positifs dans un contexte financier et réglementaire pourtant défavorable

« L'année 2018 a été marquée par un environnement moins propice au développement de la finance solidaire avec, tout d'abord, une baisse des marchés financiers (- 11% du CAC 40 en 2018). Les variations des marchés ont un impact important sur la variation des encours de l'épargne solidaire, puisqu'ils sont composés à 75% de placements financiers. A cela s'est ajoutée la suppression de l'ISF, limitant ainsi la souscription des particuliers au capital d'entreprises solidaires. Cependant, malgré les vents contraires, la finance solidaire a été une fois encore résiliente et a affiché globalement de bonnes performances, comme le montrent les résultats annuels » analyse Frédéric Fourrier, Responsable de l'Observatoire de la finance solidaire chez Finansol.

Face à la baisse des marchés financiers et au coup de frein des encours globaux, le secteur de l'épargne solidaire sort en particulier son épingle du jeu, en continuant sur une dynamique de croissance. Grâce à la hausse des nouvelles souscriptions et des nouveaux abondements, elle ne s'est pas laissée impacter par la baisse des marchés (actions, produits de taux).

La baisse des marchés financiers a été particulièrement défavorable aux entreprises solidaires, déjà fragilisées par la suppression de l'ISF. Or, en dépit de ces éléments, les investissements directs vers les **entreprises solidaires ont enregistré une hausse annuelle de 16,8 %, avec un encours qui s'élève en 2018 à 651,3 millions d'euros**. Cette croissance est liée à une forte progression de l'investissement solidaire réalisé par les investisseurs institutionnels, compensant ainsi largement le ralentissement des souscriptions des particuliers.

### Méthodologie du baromètre de la finance solidaire

Issu des recherches de l'Observatoire de la finance solidaire, ce document simple et complet de 8 pages dévoile les dernières évolutions et tendances du secteur de la finance solidaire en France. Il invite également le lecteur à découvrir tous les produits labellisés Finansol et comment devenir épargnant solidaire.

Publication annuelle en partenariat avec le quotidien La Croix.

Agence Wellcom : Mélanie Decomps / Célia Chirol

[melanie.decomps@wellcom.fr](mailto:melanie.decomps@wellcom.fr) ; [celia.chirol@wellcom.fr](mailto:celia.chirol@wellcom.fr) - 01 46 34 60 60

 @Label\_Finansol

 Finansol

### A propos de Finansol, acteur majeur de la finance solidaire

Créée en 1995, l'association Finansol est un acteur central de la finance solidaire en France et a pour objet de promouvoir la solidarité dans la finance et l'épargne. Collectif des acteurs de la finance solidaire, elle fédère aujourd'hui près de 90 entreprises solidaires, banques, sociétés de gestion, compagnies et mutuelles d'assurance. Finansol est membre du Conseil Supérieur de l'Economie Sociale et Solidaire (CSESS), du Conseil d'Orientation de la Participation, de l'Intéressement, de l'Epargne Salariale et de l'Actionariat des Salariés en tant que personnalité qualifiée (COPIESAS) et d'ESS France, la Chambre Française de l'Economie sociale et solidaire. Depuis 1997, le label Finansol distingue les placements de l'épargne solidaire (à ce jour il existe près de 160 placements labellisés Finansol). Il garantit aux épargnants qu'ils contribuent au financement d'activités génératrices d'utilité sociale et environnementale et atteste de l'engagement de l'intermédiaire financier à offrir à ses souscripteurs une information fiable, régulière et claire sur le produit d'épargne labellisé.

[www.finansol.org](http://www.finansol.org)